## MONTIGNY-LÈS-VESOUL

# Infos Express MONTINOISES MARS 2024



Le mot du Maire	Maire	
-----------------	-------	--

Tous en selle,

Le samedi 4 mai, c'est la fête du vélo organisée par la Région Bourgogne-Franche-Comté, un événement auquel la Communauté d'Agglomération de Vesoul est associée et donc notre commune. Les Montinoises et Montinois sont invités à y participer; des informations seront communiquées dans un prochain "Infos Express".

Montigny-lès-Vesoul est une terre de vélo. Ici a grandi l'ancien coureur cycliste professionnel, Laurent Mangel, une participation au Tour de France en 2011. Ici, vit un autre ancien coureur professionnel, Frédéric Vichot, six Tours de France au compteur entre 1984 et 1991 et deux victoires d'étape. Un contre-la-Montre, la Frédéric Vichot, s'est longtemps disputé dans notre commune avant d'être mise en sommeil.

Chaque année, notre commune accueille une épreuve organisée par la Roue d'Or Noidans. Elle se disputera le dimanche 1<sup>er</sup> septembre avec une arrivée au sommet de la rue des Châteaux, qui s'érige en véritable juge de paix. En outre, en 2022, Montigny-lès-Vesoul a servi de cadre à la dernière étape du Tour Haute-Saône. Le vélo, c'est évidemment les pistes cyclables, un secteur dans lequel la CAV enrichit son offre. Alain Chrétien, président de la CAV que j'ai interrogé lors de la cérémonie des vœux dans notre commune en janvier, s'est montré attentif. Il a depuis annoncé le lancement d'une étude avec la création d'un barreau entre la piste du vélo rail et la rue du Tremblois. Un circuit sécurisé pour les cyclistes pourrait également être mis en place à l'intérieur de la commune.

Enfin, depuis plusieurs années, le conseil municipal verse une aide pour tout achat de vélo à assistance électrique (VAE). Cette politique novatrice a été reprise par la CAV qui accorde également une aide (sous conditions de ressources).

À travers cette forme de mobilité douce, notre commune lutte aussi contre les émissions de gaz à effet de serre et donc milite pour notre environnement.

Chiche, tous en selle!

Animations.....



**TABLE RONDE.** Samedi 16 mars à 14h, à la maison de la Bergère, l'association « Le Village Montinois » organise une table ronde, sur le thème : « La santé dans l'assiette, nutrition et diététique ». Animatrice : Sylvie Manière.

Inscription souhaitée au : 06.07.57.03.56.



CONCOURS DE PÊCHE. Dimanche 24 mars, l'association « La Pêche Montinoise » a programmé une journée de pêche à la truite, à l'étang vers le Moulin de Chantereine de 8h30 à 12h, en deux manches. Pêche libre l'après-midi de 14h à 17h30. Buvette sur place.

Journée à 18 € (10 € pour les enfants de moins 12 ans). Repas du midi : Entrée, couscous, fromage et dessert (20 €). Réservation : José Ferreira au 06.78.67.04.93 ou Eric Sigoillot au 06.83.45.73.51 (Inscriptions jusqu'au mercredi 20 mars).

Santé......



**DÉFIBRILATEUR**. Tout témoin d'un arrêt cardiaque, même non médecin, est habilité à utiliser le défibrillateur placé sous le préau de la cour de la mairie. Accompagné d'un massage cardiaque, il contribue à augmenter significativement les chances de survie. En cas de besoin, **n'hésitez pas**!

Emploi.....



**JUILLET - AOÛT.** La commune offre la possibilité aux jeunes Montinois en cursus scolaire ou universitaire, de pouvoir travailler durant les vacances (31h/semaine) à compter du 1<sup>er</sup> juillet.

Conditions: Habiter la commune et être âgés de 18 ans. Seront pris en priorité les jeunes n'ayant pas encore exercé de jobs d'été au cours des années écoulées. Les candidats doivent adresser un courrier à la mairie avant le vendredi 5 avril.

### Environnement.....



**NUISANCES.** Depuis plusieurs semaines, les habitants du bas du lotissement de la Beauchêne subissent des nuisances sonores les vendredis et samedis à partir de 22h30 jusqu'à vers 3h du matin et ont constaté les lendemains, des dépôts de toute nature qui polluent tant le domaine public que leurs propriétés. La municipalité, consciente de ces faits, a alerté la gendarmerie et reste vigilante. Si vous êtes concernés : un seul numéro à contacter : **le 17**. **N'hésitez pas !** 

<u>Pourquoi?</u> Les gendarmes, doivent constater ces nuisances. Ils arriveront dans les minutes suivantes.

### Chiens.....



**DÉJECTIONS.** À plusieurs reprises, des Montinois se sont plaints d'avoir trouvé des déjections canines sur le trottoir devant leur domicile. Le même constat a été fait dans la cour de l'abbaye. La municipalité demande aux propriétaires de chiens, de les tenir en laisse et de veiller à l'endroit où ils font leurs besoins. Pour rappel, toute infraction est passible d'une amende de **135 €.** 

## 06.46.58.30.81

Numéro de téléphone pour pouvoir alerter rapidement un **représentant de la commune** <u>en cas de **besoin urgent**</u> : voirie, fuite d'eau...



#### **CARNET ROSE.**

Alyia est née le 6 février au foyer d'Elodie Lepeltier et de Sylvain Beaulieu demeurant Place de l'église.

La municipalité adresse ses félicitations aux heureux parents.

#### **DEUILS.**

David Spérintéo est décédé le 12 février, à l'âge de 37 ans. Il était le fils de Sylvie et Serge Spérintéo (décédé en mars 2022), domiciliée Place de l'église. Ses obsèques ont été célébrées le lundi 19 février à Montigny-lès-Vesoul.

Alain Sigoillot est décédé le 13 février, à l'âge de 67 ans. Il était le frère d'Eric, adjoint au Maire et de Gilles, unanimement appréciés pour leurs compétences et disponibilités dans le cadre du fleurissement de notre commune.

Ses obsèques ont été célébrées le vendredi 16 février à Vesoul.

La municipalité adresse ses sincères condoléances à leurs proches.

Pense-bête... Pense-bête... Pense-bête... Pense-bête...

Mairie.....



MAIRIE: Le secrétariat de mairie est assuré le lundi de 16h à 18h30, le mardi de 14h à 15h, le vendredi de 8h45 à 12h30 et sur rendez-vous. Une permanence est assurée par le maire et/ou les adjoints chaque vendredi de 18h30 à 19h30.

Tél: 03.84.76.54.50

Mail: mairie-montigny2@wanadoo.fr

**Bibliothèque**: La bibliothèque municipale située dans les locaux de la Maison de la Bergère est ouverte, le **mardi de 16h30 à 17h30** et le samedi **de 9h30 à 11h30 \*.** 

L'accueil est assuré par Annie Lucarz.

\* <u>Le samedi</u>, la bibliothèque est ouverte aux jeunes qui veulent s'entraider pour faire leurs devoirs.

